

Le 25 juin, 2021

Monsieur Jake Stewart, député
Édifice de l'Assemblée législative - Édifice du centre
C. P. 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1
Canada

Monsieur le président et membres du Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement,

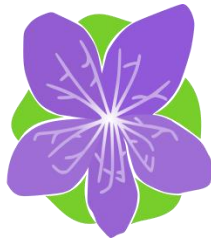
Nous, les soussigné(e)s, sommes des représentant(e)s de groupes communautaires et d'organismes à but non lucratif, ainsi que de simples citoyen(ne)s de toute la province, qui ont tous des intérêts et des préoccupations de longue date concernant l'épandage d'herbicides à base de glyphosate. Alors qu'une autre saison d'épandage forestière commence au Nouveau-Brunswick, nous vous écrivons aujourd'hui pour exprimer notre opposition collective à cette pratique.

Les herbicides à base de glyphosate ne sont tout simplement pas nécessaires. Comme vous le savez, ils sont conçus pour tuer les feuillus et les plantes de nos forêts, dont nous avons besoin pour fournir de la nourriture et un habitat à la faune. De plus, le glyphosate, l'ingrédient actif des herbicides utilisés dans la sylviculture des forêts de la Couronne du Nouveau-Brunswick, a été qualifié de « cancérigène probable pour l'homme » par le Centre international de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la santé en 2015. Remplacer l'utilisation d'herbicides dans les forêts de la Couronne par des équipes humaines d'éclaircissement, comme le Québec le fait depuis 2001, permettrait non seulement de protéger la santé humaine, mais aussi d'assurer plus d'emplois à partir de notre ressource forestière.

Un grand nombre de Néo-Brunswickois(e)s sont manifestement d'accord. Plus de 33 000 d'entre eux et elles ont signé des pétitions déposées à l'Assemblée législative du N.-B. et une alliance croissante de plus de 30 groupes travaille à interdire cette pratique.

La forêt acadienne a été classée parmi les six forêts menacées d'Amérique du Nord. Le Nouveau-Brunswick constitue une grande partie de la forêt acadienne. Il est essentiel de veiller à ce que la forêt acadienne soit bien gérée ici au Nouveau-Brunswick pour préserver cette région forestière unique.

L'aménagement des forêts de la Couronne doit d'abord et avant tout tenir compte d'un habitat adéquat pour la faune, de la protection des ruisseaux et des rivières, des effets des changements



climatiques et de la diversité des forêts en termes d'âge et d'espèces. Les Néo-Brunswickois ont exprimé à maintes reprises le désir de voir des changements dans la façon dont nos forêts de la Couronne sont gérées, notamment la réduction de la taille autorisée des coupes à blanc et l'élimination d'épandage aérien. La population de la province veut sauver les populations animales décimées par la coupe à blanc, mettre fin aux dommages causés à nos rivières et à nos lacs, et diversifier notre économie forestière.

Vous vous souviendrez qu'il y a six ans, la vérificatrice générale de cette province a recommandé au ministère des Ressources naturelles et du Développement énergétique de réduire la superficie des terres de la Couronne exploitées par coupe à blanc, afin de rendre les pratiques conformes au plan de gestion forestière 2012 du gouvernement.

"La coupe à blanc se situe constamment autour de 80 %, tandis que la coupe sélective ou partielle est passée de 20 % à environ 10 % au cours des dernières années ", a déclaré Kim Adair-MacPherson aux députés et aux journalistes lors de la publication du rapport de 2015.

À l'époque, elle avait fait remarquer que le ministère avait ignoré de nombreuses études et recommandations appelant à une réduction de la coupe à blanc sur les terres publiques. Son rapport indiquait que les méthodes de coupe sélective et partielle sont reconnues comme des pratiques de gestion exemplaires parce qu'elles servent aussi à protéger les cours d'eau, l'habitat faunique et à préserver une gamme saine de vie végétale et animale dans les bois.

L'audit de 2015 de Mme MacPherson a également déterminé que la province a perdu de l'argent sur ses ressources forestières de la Couronne à hauteur de 7 à 10 millions de dollars entre la période d'audit de 2009 à 2014. Elle a désigné le programme de sylviculture et les paiements de licence que le gouvernement provincial verse à l'industrie pour effectuer les travaux sylvicoles dans les forêts de la Couronne comme les deux principaux contributeurs au déficit forestier annuel.

Alors que le Comité sur les changements climatiques et l'intendance de l'environnement se réunit ce mois-ci, nous vous demandons d'appuyer l'interdiction d'épandage de glyphosates et d'autres herbicides dans les forêts de la Couronne au Nouveau-Brunswick.

Sincèrement,

Stop Spraying NB

*Caroline Lubbe-D'Arcy, Président;
Président du Caucus de l'épandage*

EcoVie

*Francine Levesque, Porte-parole; Membre
du Caucus de l'épandage*



**Public for the Protection of the
Forests of New Brunswick**

*Roger Babin, Porte-parole; Membre du
Caucus de l'épandage*

**Conservation Council of New
Brunswick**

Lois Corbett, Directrice générale

Université de Moncton

*Elise Mayrand, Alain Patoine, & Jolaine
Arseneau, Professeur, Professeur, &
Chercheur*

Vision H2O

Julie Cormier, Directrice générale

Sierra Club Atlantic Canada Chapter

*Tynette Deveaux, Coordinatrice des
communications*

**New Brunswick Anti-Shale Gas
Alliance**

*Roy Ries & Jim Emberger, Président &
Porte-parole*

Sentinelles Petitcodiac Riverkeeper

Monique Arseneault, Membre du conseil

**Council of Canadians – Kent County
Chapter**

Debbie Hopper, Président

Hammond River Angling Association

*Sarah Blenis, Coordinatrice de projet et
éducatrice en environnement*

Tobique Watershed Association

Lee Reed, Président

Nashwaak Watershed Association

Marieka Chaplin, Directrice générale

Penniac Anti-Shale Gas Organization

Armand A. Paul, Porte-parole

Sustainable Energy Group

Sam Arnold, Représentant

Friends of Mount Carleton

Terry Sisson, Secrétaire et trésorier

Tabusintac Watershed Association

Billie-Joe Fowler, Directeur général

The Knowlesville Art & Nature Centre

Jenna Ross, Assistante administrative

**The Coalition for Responsible Energy
Development – New Brunswick**

Gail Wylie, Représentant

**Bassins Versants de la Baie des
Chaleurs**

Yannick Thériault, Coordinateur des projets

**The Red Dot Association of Shediac
Bay**

Tim Borlase, Président

**Imaginons la Péninsule acadienne
autrement**

Lucille Doiron, Directrice générale

Community Forests International

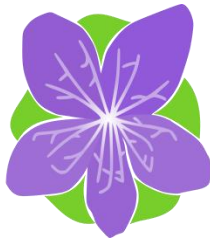
*Monica Allaby, Coordinatrice des
communications*

**Council of Canadians – Saint John
Chapter**

*Leticia Adair & Christopher Reibling,
Contacts de la branche*

**Water & Environmental Protection
for Albert County**

Deborah Carr, Porte-parole



Standing for Water

Peggy Woolsey, Porte-parole

EOS Eco-Energy

Amanda J. Marlin, Directrice générale

**Council of Canadians – Fredericton
Chapter**

*Jean Louis Deveau & Gary Guild, Président
& Porte-parole*

Leap4ward

*Pamela Ross, Membre du comité
permanent*

CC:

M. Bill Hogan, député Carleton et vice-président du comité, bill.hogan@gnb.ca

L'hon. Mike Holland, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie,
mike.holland@gnb.ca

L'hon. Margaret Johnson, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches,
margaret.johnson@gnb.ca

L'hon. Gary Crossman, ministre de l'Environnement et du Changement climatique,
gary.crossman@gnb.ca

Mme. Kathy Bockus, députée Saint Croix, kathy.bockus@gnb.ca

Mme. Francine Landry, députée Madawaska Les Lacs-Edmundston, francine.landry@gnb.ca

M. Eric Mallet, député Shippagan-Lamèque-Miscou, eric.mallet@gnb.ca

M. Jacques LeBlanc, député Shediac-Beaubassin-Cap-Pelé, jacques.j.leblanc@gnb.ca

Mme. Megan Mitton, députée Memramcook-Tantramar, megan.mitton@gnb.ca

Mme. Michelle Conroy, députée Miramichi, michelle.conroy@gnb.ca